



Haut de Gamme

Fiche technique N° TP1181

04-02-2020

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation
sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- Plâtre et dérivés après sous-couche :
Plâtre - Plaques de plâtre cartonnées - Enduits de plâtre
- Bois et dérivés après sous-couche :
Européens feuillus - Européens résineux - Tropicaux mi-durs - Contre-plâtre - Aggloméré - Isorel dur
- Radiateurs après sous-couche

CUISINES & SALLES DE BAINS

Peinture décorative satinée

INTÉRIEUR

8 à 10 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture destinée à la décoration et la protection des plafonds et surfaces murales de cuisines et salles d'eau. Formulée à base de résine acrylique.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds des cuisines et salles de bains

Qualités dominantes :

- Application possible en 1 seule couche sur fonds déjà peints (blancs et propres)
- Forte opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Haute lessivabilité

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L en 1 couche
(selon le support).



= 1 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc et 14 teintes
- **Aspect en finition :** Satiné
- **Matériel :** Brosse, Rouleau Synthétique Anti-Goutte ou Pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau
- **Conditionnement :** 2,5 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,16 à 1,26 (Densité variable selon les teintes)
- **Extrait sec (pondéral) :** 50 à 54 %
- **Taux de Brillance à 60° :** 30 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/b) : 100 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds poreux (bois tendre et plâtre)** : appliquer une sous-couche adaptée.
- **Sur radiateurs** : appliquer une sous-couche adaptée.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds déjà peints (fonds blancs et propres)** : l'application se fera en 1 couche de peinture non diluée et bien fournie.
- **Sur fonds déjà peints (teintes soutenues)** : appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12 heures entre les couches
- Dans tous les cas, nous vous recommandons d'appliquer 2 couches de peinture afin d'obtenir un résultat optimal.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAU Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAU Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAU Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015